DEC200513DR18

Décision portant nomination de M. François CHEVALLIER, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR8188 intitulée Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8188 intitulée « Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL) » dont le directeur est M. Pierre MARQUIS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Hauts-de-France ;

DECIDE :

Article 1er

M. François CHEVALLIER, agent vacataire, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR8188 à compter du 01/01/2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 01/01/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Pierre MARQUIS